

REUNION DE SYNTHESE

MEMBRES DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

M. Jean BERGOUGNOUX, Président
Mme Sophie ALLAIN,
M. Yves DESROUSSEAUX,
Mme Galiène COHU,
M. Alain MECHINEAU

MAITRE D'OUVRAGE :

M. FRANCIS ROL-TANGUY, PREFET, DIRECTEUR REGIONAL DE L'ÉQUIPEMENT ÎLE-DE-FRANCE
M. ÉRIC DEBARLE, CHEF DE MISSION A104, DIRECTION REGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT ÎLE-DE-FRANCE

INTERVENANTS :

La séance est ouverte à 20 H 45 sous la Présidence de Monsieur Jean BERGOUGNOUX, Président de la Commission Particulière du Débat Public sur le prolongement de la Francilienne.

M. JEAN BERGOUGNOUX, PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

Bonjour, Mesdames et Messieurs.

Nous sommes très heureux de vous accueillir à cette réunion de synthèse, au cours de laquelle la Commission Particulière du Débat Public va soumettre au débat son avant-projet de rapport.

A QUOI SERVIRA LE RAPPORT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC ?

DANS LA SALLE : A rien !

M. JEAN BERGOUGNOUX, PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

Certainement pas.

Comme vous le savez, il appartient au Ministre de se prononcer sur l'opportunité de donner suite au projet, et sur les grandes options à retenir pour sa réalisation, s'il envisage d'y donner suite.

Le rapport de la Commission Particulière du Débat Public doit être un élément essentiel pour lui permettre de se prononcer en toute connaissance de cause.

QU'Y AURA-T-IL DANS CE RAPPORT ?

- Une note de 80 pages qui fera le point sur le déroulement du débat. Elle présentera de manière synthétique les opinions émises et les arguments échangés.
- Également, un certain nombre d'annexes seront des clés d'accès au contenu complet du débat, qui sera par ailleurs à la disposition du décideur.

QUEL EST LE CALENDRIER ?

Nous sommes donc le 6 juillet et nous tenons cette réunion de synthèse. Nous allons vous proposer un avant-projet de rapport, tout au moins ses grandes lignes.

Nous allons recueillir vos observations, vos compléments, vos prises de position.

Le 8 juillet à minuit, c'est-à-dire exactement quatre mois après la séance d'ouverture, le débat sera clos. Ce soir et les deux jours à venir sont l'ultime limite pour nous faire passer vos contributions et vos opinions.

A partir de là, le Ministre dispose de trois mois, après la remise du rapport qui aura lieu le 27 juillet environ, pour faire connaître sa décision.

QUE SOUHAITONS-NOUS FAIRE CE SOIR ?

Vous dire l'essentiel de ce que nous avons retenu à ce jour du débat, et recueillir vos observations, vos critiques, vos compléments, etc.

COMMENT SERA ORGANISEE CETTE SOIREE ?

Il y aura quatre têtes de chapitre :

1. Le déroulement du débat depuis mars.
2. L'opportunité du projet.
3. Les contraintes, les nuisances et les risques.
4. Les grandes options à retenir s'il était décidé de donner suite à ce projet.

Nous aurons trois moments de discussions :

- Le premier, après l'opportunité du projet ;
- Le second, après les contraintes, les nuisances et les risques ;
- Le troisième, après les grandes options à retenir s'il était décidé de donner suite au projet.

Je rappelle que nous avons pris, au moment où le débat avait été lancé, trois engagements vis-à-vis de vous :

VOUS INFORMER, VOUS ECOUTER ET RENDRE COMPTE.

VOUS INFORMER.

Il s'agissait de permettre à tous ceux, qui sont concernés, d'être informés sur le projet et sur le déroulement du débat, et ce n'était pas si facile ! Il y a 700 000 habitants dans la zone d'étude. Le projet est complexe et le débat a été extrêmement riche, d'autant plus que nous souhaitions vous informer quasiment en temps réel.

Nous nous sommes un peu « plantés » dans la distribution initiale des documents, mais nous nous sommes rattrapés, et cela s'est traduit par la distribution de 871 000 documents d'information et 20 000 CD.

Un moyen d'information privilégié a été le site Internet : 33 000 visites à ce jour

Les médias ont largement relayé le déroulement du débat. En quatre mois, nous avons eu 358 retombées de presse (essentiellement presse écrite, locale et régionale) mais également la presse nationale, la radio et la télévision n'ont pas été absentes.

VOUS ECOUTER.

Nous avons organisé 27 réunions publiques, dont 19 réunions de proximité, qui ont eu lieu dans de nombreuses localités, aussi bien du Val d'Oise que des Yvelines, 6 réunions thématiques, la réunion d'ouverture et la réunion de ce soir.

Nous étions à la veille de cette réunion 13 000 participants, et donc nous serons un peu plus dans le bilan final.

Il y a eu l'édition de 23 cahiers d'acteurs, 140 contributions émanant aussi bien des associations, des collectivités locales que de simples citoyens, 1 200 questions ont été posées, 1 100 avis émanant d'habitants de 80 communes de la zone d'étude ont été émis.

Nous avons eu d'abord une réunion d'ouverture, et certains d'entre vous y ont participé. Nous avons souhaité que les positions initiales de chacun puissent s'exprimer, même s'il y a eu un peu de bruit de fond.

Les Verts d'Île-de-France ont exprimé leur opposition à tout nouveau projet autoroutier.

Une large majorité des intervenants institutionnels s'est prononcée en faveur du prolongement ou du bouclage, selon l'expression utilisée.

Mais, des expressions totalement divergentes ont eu lieu sur la bonne solution à retenir pour ce prolongement.

Dans les réunions de proximité, nous avons débattu concrètement avec les habitants des problèmes à résoudre et des inconvénients qu'auraient pour eux les différentes options soumises au débat par le Maître d'ouvrage.

Nous avons cerné certaines problématiques. Dans certains cas, il en est résulté des propositions d'améliorations, voire de solutions alternatives, dont nous parlerons ce soir.

Les réunions thématiques ont permis :

- de débattre de quelques points essentiels au regard de l'opportunité du projet ;
- de discuter des contraintes qui pèseront sur le projet, des nuisances et des risques sanitaires qu'il faudra savoir minimiser ;
- et enfin d'examiner les différentes options qui pourraient être retenues en cas de suite donnée au projet.

RENDRE COMPTE.

C'est ce que nous esquissons devant vous ce soir. Je précise bien tout de suite qu'il y a une règle d'or : rendre compte, c'est le débat, tout le débat et rien que le débat.

Autrement dit, si à un instant donné, il peut vous apparaître que ce que je dis est une opinion personnelle, ce n'est certainement pas le cas, c'est parce que je l'ai entendu. Je rapporterai ce qui a été dit pendant le débat, sans ajouter des opinions personnelles.

Après ce premier chapitre sur le déroulement du débat, nous attaquerons le débat sur l'opportunité.

Il faut d'abord comprendre comment le Maître d'ouvrage est arrivé à la conclusion qu'il était souhaitable de prolonger la Francilienne, et de voir pourquoi après tout on pourrait très bien ne pas partager ses convictions.

La démarche du Maître d'ouvrage est très linéaire et très simple. Il a constaté qu'il y avait, dès aujourd'hui, des difficultés de circulation, au moins dans certaines parties de la zone d'étude, et qu'elles sont bien réelles.

Il a essayé de voir ce qui se passait si l'on regardait plus loin, en 2020. Si l'on ne fait rien, pour lui, les conditions de circulation vont empirer dramatiquement.

Comment répondre ? Sa solution est de prolonger la Francilienne.

DANS LA SALLE : Mauvaise réponse !

M. JEAN BERGOUGNOUX, PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

Nous allons en discuter.

Ensuite, pour répondre à ce prolongement, il a identifié différentes options qu'il nous soumet au débat. Il a la conviction que les meilleures de ses options auront une bonne rentabilité socio-économique, c'est-à-dire qu'on ne gaspillera pas l'argent en réalisant l'investissement.

C'est la raison pour laquelle il pense que cet investissement est justifié.

(Huées, sifflements).

De tout cela, nous avons débattu et certains d'entre nous peuvent avoir, en effet, de bonnes raisons de contester le raisonnement du Maître d'ouvrage.

(Mouvements divers).

Faut-il nier qu'il y a des difficultés de circulation dans la zone d'étude ?

DANS LA SALLE : Oui.

M. JEAN BERGOUGNOUX, PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

Autrement dit, pour vous, on circule très bien dans la zone d'étude.

DANS LA SALLE : Oui.

M. JEAN BERGOUGNOUX, PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

Cette opinion n'est pas généralement partagée.

Monsieur DESROUSSEAUX, voulez-vous nous lire quelques opinions ?

M. YVES DESROUSSEAUX, MEMBRE DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

J'ai plusieurs opinions d'habitants de la zone, à proximité de la RN184.

Un habitant de Saint-Ouen-l'Aumône dit : « ...*Je peux vous dire qu'à cette époque-là, grosso modo, il fallait 10 mn pour arriver à mon bureau. Aujourd'hui, quand je mets 25 mn, je suis très content* ».

(Huées, sifflements).

Dans le cahier d'acteurs de la communauté de Cergy-Pontoise, il est dit : « *L'enfer de la Nationale 184* ».

(Mouvements divers).

Quelqu'un que vous reconnaîtrez dit : « *Vous avez parlé également de la Nationale 184 saturée, c'est vrai, vous avez raison. Il y a des souffrances atroces à Saint-Ouen-l'Aumône, à Éragny, à Conflans* ». C'est une phrase de Monsieur BLOT.

(Mouvements divers).

Un sondage a été effectué par BVA (entreprise spécialisée) à la demande la Chambre de Commerce.

(Huées, sifflements).

De ce sondage, il ressort que 60 % des personnes interrogées considèrent que le trafic est très dense ou dense.

(Mouvements divers).

Par ailleurs, nous avons une carte des surcharges, que nous ne pouvons malheureusement pas vous présenter, suite à un petit problème informatique.

Je propose donc que nous poursuivions le débat.

M. JEAN BERGOUGNOUX, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

Nous continuons.

(Une personne du public s'avance au pied de l'estrade et formule une demande au Président).

M. JEAN BERGOUGNOUX, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

On en parlera tout à l'heure.

Pouvons-nous continuer ?

DANS LA SALLE : Non. ON N'EN VEUT PAS DE L'A104 !

M. JEAN BERGOUGNOUX, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

J'ai compris que vous n'en voulez pas, mais j'aimerais que l'on continue.

S'il vous plaît les projections !

(Huées, sifflements).

(Une partie du public se lève, soulève les banderoles et scande : ON N'EN VEUT PAS !).

(Le problème technique est résolu).

M. JEAN BERGOUIGNOUX, PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

Nous continuons la réunion.

Les évaluations du Maître d'ouvrage, les projections indiquent que si l'on ne fait rien, les conditions de circulation vont empirer de manière très importante.

(Huées, sifflements, et le refrain « ON N'EN VEUT PAS »).

(Le Président va discuter avec les membres de la CPDP et revient au centre de l'estrade)

Ma décision est prise, la réunion de synthèse est terminée.

(Huées, sifflements).

DANS LA SALLE : ON N'EN VEUT PAS !

(Le calme ne revient pas)

(Les membres de la Commission restent à la tribune quelques instants)

(La salle continue à scander « ON N'EN VEUT PAS »)

(Sifflements et huées)

(Les membres de la Commission se retirent sous les sifflements et les huées du public).

La séance est levée à 21 H 15.

Les conversations se poursuivent entre le Président et diverses personnalités dont des représentants d'associations. Le Président quitte le Hall Saint Martin. Il faudra 1h pour que tous les participants sortent de la salle.